

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19042004***

le

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 MARS 2019DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0466 981 754**

Dénomination

(en entier) : **NATHIMMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **Rue du Chêne au Corbeau 39 à 1380 Lasne****Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

En date du 30 décembre 2018 s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL NATHIMMO. Il est préalablement constaté que l'ensemble des Associés sont présents ou représentés.

Les présentes résolutions ont été adoptées:

1ère Résolution ((point n°1 de Ordre du jour)

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à de la Société à 7500 TOURNAI, Boulevard du Roi Albert 149

2ème Résolution ((point n°2 de Ordre du jour)

Il est donné mandat spécial à Maître Laurent CHEVALIER pour procéder aux formalités légales de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

DONT PROCES-VERBAL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).